

DEPARTEMENT  
DE LA  
HAUTE-GARONNE

## REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

ARRONDISSEMENT  
DE  
TOULOUSE IX

### Procès-verbal n° 2018/04

Nombre de membres  
- en exercice : 17  
- présents : 11  
- ayant pris part au vote : 13  
- procurations : 2

CENTRE  
COMMUNAL  
D'ACTION  
SOCIALE  
DE  
L'UNION  
6 bis avenue des  
Pyrénées  
31240

L'an deux mille dix-huit et le onze septembre à 18 heures, les membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la commune de L'UNION se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances sur convocation régulière en date du 4 septembre, sous la présidence de Madame la Vice-Présidente.

**Etaient présents** : MME ISABELLE GODEAS, MME RAYMONDE CORBON, MME ISABELLE DIAZ, MME CHRISTIANE FARRUGIA, MME RENEE HUMEAU, M. JOËL FEUILLERAT, MME MONIQUE GUEDES, MME NADINE MAURIN, MME NATHALIE SIMON-LABRIC, MME MONIQUE BEZOS, M. JEAN-PAUL MAUVEZIN, M. ANDRE DA PONTE.

**Etaient absents ayant donné procuration** : MME MARIE BIRE (Pouvoir donné à MME N. SIMON-LABRIC) MME MICHELE CHAVE (Pouvoir donné à MME I. GODEAS)

☎ 05.62.79.86.16

Séance du  
11 septembre 2018

**Etaient absents excusés** : M. MARC PERE, M. YVAN NAVARRO, MME ELISABETH ATTELAN,

#### **Ordre du jour** :

Informations de Madame la Vice-Présidente

1. Adoption du Procès-Verbal 2018-03 du Conseil d'Administration du CCAS du 26 juin 2018
2. Aides financières

#### **Informations de Madame La Vice-Présidente** :

Madame la Vice-Présidente ouvre la séance et informe les membres des points suivants :

- *Canicule été 2018* : a eu lieu début août, sur une durée de six jours, sous niveau d'alerte n°3 en Haute-Garonne.

#### **Mise en place d'actions** :

- Mairie : 51 personnes sont inscrites sur le Registre. Les agents du Service administratif les ont appelés une fois par jour pour savoir si tout allait bien, du jeudi 2 août au mardi 7 août.

- Les élus, les bénévoles de *Plus Jamais Seul* ainsi que les agents de la Police municipale ont effectué des visites à domicile.  
Toutes les personnes sont remerciées pour leur implication.
  - Mise à disposition d'une salle climatisée sur l'EHPAD *Grand'Maison* ou de salles communales : personne n'a voulu en bénéficier.
  - Messages téléphoniques du Conseil Départemental 31 et de la téléassistance des personnes connues des services.
- *Après-midi dédiée aux Séniors* : Présentation des dispositifs et des activités proposés sur la commune, en présence de l'UDAF, divers organismes et associations, le jeudi 18 octobre de 14h00 à 18h00.
  - *Réunion publique dédiée aux Séniors* : une réunion d'information consacrée aux « Arnaques à éviter », en présence de la Gendarmerie et de la Maison Des Solidarités sera organisée le 24 septembre pour faire face aux arnaques en tout genre (téléphonique, démarchage à domicile.).
  - *Octobre rose* : dans le cadre de la campagne de la lutte contre le cancer du sein, la Ligue contre le cancer organise la 3<sup>ème</sup> édition de sa course caritative le dimanche 30 septembre prochain. 35 agents sont inscrits.
  - *Espace Ecoute Familles* : mise en place par Toulouse Métropole et le service Petite enfance de permanences 2 fois par mois d'un psychologue de l'Ecole des Parents ; sous la forme d'entretiens anonymes avec les parents qui le souhaitent. Ces rencontres auront lieu à compter du 27 septembre.
- Madame la Vice-Présidente demande ensuite si les membres présents ont des informations à communiquer ou des questions :
- *Plus Jamais Seul* : Monsieur Da Ponte informe qu'un reportage passera à la télévision les 14 septembre et 3 octobre à 19h40 sur la chaîne M6.
  - *Secours Populaire* : Madame Bezos demande s'il serait possible d'avoir un camion à disposition pour aider les familles reçues à déménager ou à récupérer des meubles. Madame la Vice-Présidente lui précise qu'il lui faut faire une demande écrite à Monsieur le Directeur Général des Services.
  - *Sport Sur Ordonnance* : cette activité continue. 10 personnes sont inscrites depuis le mois de septembre. On peut s'inscrire tout au long de l'année. Beaucoup de demandes concernent l'aquagym.
  - *Demande générale des membres présents* : faire un retour sur le suivi des personnes aidées depuis le début de l'année.

### 1. Adoption du Procès-Verbal n°2018-03 du Conseil d'Administration du CCAS du 26 juin 2018

Madame la Vice-Présidente demande aux membres du Conseil d'Administration du CCAS de bien vouloir formuler leurs observations ou mentionner les rectifications à prendre en compte avant l'adoption du Procès-Verbal n°2018-03 rédigé suite à la séance du Conseil d'Administration du CCAS du 26 juin 2018.

**Décision :**

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Entendu l'exposé de Madame la Vice-Présidente, après en avoir délibéré,

**Décide :**

A l'unanimité, d'adopter le Procès-Verbal 2018-03 du 26 juin 2018.

**2. Signature d'une convention dans le cadre du PASS'ENFANT**

Madame la Vice-Présidente rappelle aux membres du Conseil d'Administration que, dans le cadre de sa politique d'action sociale, la Commune de l'Union, par l'intermédiaire de son C.C.A.S., a souhaité favoriser l'accessibilité aux activités sportives, culturelles et de loisirs à tous les enfants en proposant le dispositif « PASS'ENFANT ».

Ce dispositif a été approuvé par le Conseil d'Administration par délibération 2018-017 en date du 12 avril 2018.

A ce titre, une convention avait été signée entre le CCAS de la Mairie de L'Union et L'Association Sportive de L'Union Football (ASUF).

En date du 2 mai 2018, l'Association Sportive de L'Union Football (ASUF) a été dissoute pour entériner la décision de fusion avec l'Association de Saint-Jean Football Club (L'ASJFC).

L'Association L'Union Saint-Jean Football Club (L'USJFC) a été déclarée en Préfecture le 5 juin 2018, sous le numéro W313028028, avec parution au Journal Officiel N° 23 du 9 juin 2018.

Madame la Vice-Présidente propose aux membres du Conseil d'Administration du CCAS de l'autoriser à signer une convention avec la nouvelle association l'USJFC.

**Décision**

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Entendu l'exposé de Madame la Vice-Présidente, après en avoir délibéré,

**Décide :**

A l'unanimité, d'autoriser Madame la Vice-Présidente à signer ladite convention.

**3. Signature d'une convention avec l'Agence Nationale pour les Chèques-Vacances (ANCV) dans le cadre du programme Bourse Solidarité Vacances (BSV)**

Madame la Vice-Présidente rappelle aux membres du Conseil d'Administration que, dans le cadre de la politique « bien vieillir à l'Union », d'action sociale, le CCAS a validé le partenariat avec l'ANCV pour l'organisation de séjours à l'attention des seniors.

L'ANCV, dans le cadre de sa mission de service public visant à favoriser l'accès aux vacances pour tous, assure la mise en œuvre du programme « Bourse Solidarité Vacances » (BSV).

Ce programme est destiné aux personnes en difficulté économique ou sociale, capable de partir de façon autonome mais nécessitant une aide dans la préparation de leur séjour de vacances. Il propose des offres de séjours variés et de qualité à prix solidaires, au sein de villages vacances partenaires.

Les tarifs des offres de séjour vont de -50 à -70% de réduction par rapport aux prix publics.

La SNCF, partenaire du programme, met à disposition de l'ANCV des billets de train valables sur tout le territoire au tarif unique de 30 € aller/retour

Pour accéder au programme Bourse Solidarité Vacances, il convient de signer une convention avec l'ANCV par laquelle le CCAS s'engage à :

- Proposer des offres de séjours, de loisirs et de transports à des publics fragilisés, dans le respect des conditions générales du programme,
- Attribuer ces offres à des personnes ou des familles exclues de l'accès aux vacances,
- Accompagner les bénéficiaires dans toutes les étapes du projet

Madame la Vice-Présidente propose aux membres du Conseil d'Administration du CCAS de l'autoriser à signer la convention avec l'ANCV pour la mise en œuvre du programme « Bourse Solidarité Vacances » et tous les documents y afférents.

#### Décision

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Entendu l'exposé de Madame la Vice-Présidente, après en avoir délibéré,

Décide :

A l'unanimité d'autoriser Madame la Vice-Présidente à signer ladite convention et tous les documents afférents.

#### 4. Soutien à l'ADAPEI31 dans le cadre de « l'Opération Brioches »

Madame Nadine MAURIN a assisté au Conseil d'Administration du CCAS du 11 septembre 2018 à compter du point 4, ce qui a modifié le nombre de membres présents comme suit :

- en exercice : 17
- présents : 12
- ayant pris part au vote : 14
- procurations : 2

Madame la Vice-Présidente informe les membres du Conseil d'Administration que Monsieur Michel Starozinski, président de l'ADAPEI 31, sollicite notre participation à l'Opération Brioches qui se déroulera lors de la « Semaine de la Solidarité des Associations de l'Unapei » du 1er au 7 octobre.

Afin d'apporter notre soutien à cette association qui s'engage pour favoriser l'accès à l'autonomie, à l'école, aux loisirs, aux soins et au travail pour les personnes en situation de

handicap, Madame la Vice-Présidente propose aux membres du Conseil d'Administration du CCAS de procéder à l'achat de 80 brioches pour un montant total de 400 €.

Ces brioches seront distribuées lors de goûters organisés sur les Accueils de Loisirs Associés à l'Ecole (ALAE) de la Commune. Diverses activités seront proposées par les animateurs pour une sensibilisation des enfants et pour faciliter l'accueil des enfants en situation de handicap sur nos structures.

### Décision

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale,  
Vu le Code général des collectivités territoriales,  
Entendu l'exposé de Madame la Vice-Présidente, après en avoir délibéré,

Décide :

A l'unanimité, d'autoriser Madame la Vice-Présidente à passer commande de 80 brioches pour un montant de 400€ auprès de l'ADAPEI31.

### 5. Aides financières

2 dossiers ont été présentés en séance. Les 2 dossiers ont bénéficié d'une aide financière pour un montant total de 581.10€.

La séance a été levée à 19 heures.

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et an que dessus,

Ont signé les membres présents,




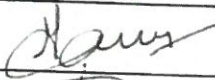

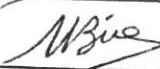


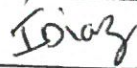
*Pour copie conforme,  
La Vice-Présidente,  
Isabelle GODÉAS,*

Transmis-le  
- Affiché le

- 9 NOV. 2018

- 9 NOV. 2018



Noms	Signatures
M. Marc PÉRE	
Mme Isabelle GODEAS	
M. Yvan NAVARRO	
Mme Michèle CHAVE	
Mme Nathalie SIMON LABRIC	
Mme Joël FEUILLERAT	
Mme Monique GUEDES	
Mme Nadine MAURIN	
MME Elisabeth ATTELAN	
M. Jean-Paul MAUVEZIN	
M. André DA PONTE	
Mme Marie BIRE	
Mme Renée HUMEAU	
Mme Monique BEZOS	
Mme Raymonde CORBON	
Mme Isabelle DIAZ	
Mme Christiane FARRUGIA	